



Le 18 décembre 2017

Numéro 8

Sommaire

- Le surplus accumulé à 1 500 000\$
- Des redevances éoliennes axées sur le développement économique
- Vers un solide plan d'action en positionnement stratégique
- Toute lumineuse, la Fête des lumières

**SÉANCES
ORDINAIRES
DU CONSEIL**
15 janvier 2018
12 février 2018
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK
[www.facebook.com/
VilledesTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledesTroisPistoles/)

Une conjoncture plus que favorable pour les contribuables Des revenus à la hausse permettent un autre gel de la taxe foncière pour l'année 2018 à Trois-Pistoles

« C'est du jamais-vu, c'est vraiment une première et c'est on ne peut plus stimulant », laisse entendre, d'entrée de jeu, la directrice générale de la Ville de Trois-Pistoles, madame Pascale Rioux. Son enthousiasme s'explique facilement après analyse des données financières qui viennent conclure l'année 2017 et qui dictent ce que sera 2018 : un excédent des revenus sur les dépenses de plus de 500 000 \$ pour l'année qui prend fin et qui fournit à la Ville la latitude nécessaire pour décréter un autre gel de la taxation foncière pour celle qui commence. Parmi les éléments qui viennent bonifier le vécu budgétaire de la municipalité en cette fin d'année 2017, il faut mentionner une première redevance de 53 237 \$ provenant de la mise en production du parc éolien Roncevaux construit sur les Plateaux de la Matapédia et dont les municipalités du territoire des Basques sont au nombre des partenaires de la MRC. Et c'est sans compter les redevances à percevoir dès la mise en production du parc éolien Nicolas-Riou au cours des prochains mois. Dans les faits, l'argent du vent viendra gonfler les coffres de la Ville de Trois-Pistoles de quelque 202 000 \$ en 2018.

La conjoncture actuelle se veut donc nettement favorable aux contribuables de la Ville de Trois-Pistoles dont le taux de taxe foncière sera à 1,50 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2018, soit le même qu'en 2016 et 2017. Et comme ce fut le cas en 2017, les travaux majeurs de réhabilitation de la rue Jean-Rioux et d'une partie de la rue Notre-Dame Est réalisés à l'été 2016 n'ont pas d'impact sur la taxation

foncière en 2018 du fait que « des déficiences dans l'exécution des travaux ayant été détectées, ce n'est qu'après corrections de ces déficiences que la Ville sera en mesure de mettre un terme à ce dossier et de connaître le montant précis des remboursements à échelonner sur vingt ans », nous expliquent la directrice générale Pascale Rioux et le trésorier de la Ville, monsieur Steve Rioux. À l'hôtel de ville, on nous précise avoir détecté pour plus de 300 000 \$ de déficiences à corriger, lesquelles font l'objet de discussions soutenues avec l'entrepreneur général des travaux. Toujours concernant la taxation foncière pour l'année 2018, on nous explique avoir privilégié l'option du statu quo plutôt qu'une diminution du taux de taxation dans le but d'alléger l'impact qu'auront nécessairement les travaux des rues Jean-Rioux et Notre-Dame sur le taux d'imposition en 2019.

L'année financière 2017 de la Ville de Trois-Pistoles se termine donc sur une note positive attribuable à différents facteurs, parmi lesquels une hausse de 265 820 \$ du montant perçu au chapitre de la péréquation, des paiements de transfert également à la hausse, des revenus supplémentaires découlant de la reconnaissance de l'Aréna Bertrand-Lepage à titre d'équipement supralocal, des services rendus, le tout jumelé à une politique de gestion rigoureuse et prudente mise en application par les gestionnaires municipaux tout au long de l'année. En plus d'avoir un effet direct au chapitre de la taxation foncière, ces éléments ont inévitablement un effet bénéfique sur le surplus accumulé de la municipalité, lequel passe de 981 265 \$ qu'il était en fin d'exercice 2016 à une prévision de près de

1 500 000 \$ au 31 décembre 2017, une augmentation à quelques dollars près du demi-million de dollars.

Prévisions budgétaires à la hausse

C'est le jeudi 14 décembre que la Ville de Trois-Pistoles adoptait ses prévisions budgétaires pour l'année 2018, lesquelles s'élèvent à 6 944 412 \$, en hausse de 845 498 \$ par rapport aux prévisions établies pour 2017. Les principales sources de revenus demeurent la taxation pour un montant de 4 118 745 \$, une hausse de 297 887 \$ par rapport à 2017 découlant d'une augmentation de la valeur foncière des propriétés (la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale est maintenant établie à 125 946 \$ alors qu'elle était à 113 406 \$); les paiements tenant lieu de taxes qui s'élèvent à 519 102\$, en hausse de 9 129 \$ et les revenus de source locale qui font un bond de 110 552 \$ pour s'établir à 823 987 \$ principalement attribuable aux ententes de service conclues au chapitre de la protection incendies et de l'utilisation de l'Aréna Bertrand-Lepage.

Un portrait plus global de la taxation en vigueur en 2018 nous indique ce qui suit : - la taxe foncière demeure à 1,50 \$ du 100 \$ d'évaluation; - celle pour les services d'eau et d'égout demeure inchangée à 387 \$ pour une résidence unifamiliale; - celle pour la gestion des matières résiduelles est augmentée de 17 \$ pour se chiffrer à 209 \$ (augmentation de la quote-part versée par la Ville à la MRC). Prenant pour modèle une résidence unifamiliale dont la valeur moyenne est établie à 125 946 \$, la hausse de taxation pour 2018, toutes taxes confondues, se limite à 17 \$, pour un pourcentage d'augmentation de 0,69 %.

Budget 2018 de la Ville de Trois-Pistoles Projections de dépenses, surplus accumulé et programme d'immobilisations

Quelles dépenses la Ville de Trois-Pistoles projette-t-elle pour l'année 2018? Nous vous proposons un survol de l'ensemble des départements de la Ville en termes de dépenses prévues, ainsi que l'état du surplus accumulé et la projection en dépenses d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

Les projections de dépenses

À l'administration générale de la Ville, les dépenses prévues se chiffrent à 885 832 \$, en baisse de 6 505 \$ par rapport à 2017. Cette baisse s'explique principalement par le fait que la Ville a procédé au cours de l'année 2017 à la confection et à la modernisation de son rôle d'évaluation pour les années 2018, 2019 et 2020, ce qu'elle n'a pas besoin de retoucher en 2018 et aussi par le fait qu'il n'y a pas cette année d'enveloppe budgétaire à prévoir pour la tenue d'élections municipales.

À la sécurité publique, les dépenses prévues sont en hausse de 64 522 \$ par rapport à 2017, passant de 625 823 \$ à 690 345 \$, une hausse attribuable en majeure partie aux nouvelles exigences relatives à la prévention des maladies liées au cancer chez les pompiers. On comprendra qu'une attention toute particulière et un suivi rigoureux sont désormais exigés en regard des équipements utilisés par les pompiers, notamment au chapitre des survêtements qu'ils endossent, des masques d'oxygénation qui doivent être soigneusement ajustés et autres. Dans cet optique, il est à prévoir que certains équipements et fournitures auront à être remplacés. Par ailleurs, en plus des obligations de formation qui vont en augmentant, le nombre d'interventions est également à la hausse en lien direct avec les ententes de service conclues avec d'autres municipalités du territoire, ce nombre ayant passé de 75 à plus de 140 depuis les cinq derniers exercices financiers, de là une pression accrue sur l'équipement.

Aux transports, la Ville prévoit aug-

menter ses dépenses de 74 906 \$ pour les porter à 994 700 \$, de façon à pouvoir procéder à la réfection particulièrement attendue des trottoirs de la rue Notre-Dame Ouest, soit de l'intersection de la rue Jean-Rioux jusqu'à la hauteur de la rue du Parc, en plus de pouvoir procéder à des travaux de rafraîchissement touchant la Promenade Catherine-Leblond. Rappelons que la Ville a déjà procédé, en 2017, à la réfection d'une importante section des trottoirs de la rue Roy.

En loisirs et culture, les prévisions de dépenses sont à la hausse de 81 635 \$ pour atteindre 1 196 231\$. Outre l'utilisation maintenant maximale de l'Aréna Bertrand-Lepage qui oblige à davantage d'interventions au chapitre de l'entretien, c'est le dossier du Parc de l'aventure basque, le PABA, dont la Ville doit tenir compte. Nouvellement propriétaire des lieux, la Ville doit prévoir des déboursés pour la mise à niveau de l'édifice si un acheteur potentiel se manifestait, en plus de devoir procéder à la démolition de l'une des deux maisons ancestrales sur les terrains du Parc.

En hygiène du milieu, c'est une hausse des dépenses de 74 286 \$ qui est prévue pour un montant total de 1 028 374 \$, attribuable en majeure partie à l'augmentation de la quote-part à verser à la MRC pour la gestion des matières résiduelles et à d'incontournables travaux de calibrage du réseau de distribution de l'eau potable faisant suite au grand chantier de l'été 2016. En aménagement du territoire et urbanisme, les projections de dépenses sont à la hausse de 139 340 \$ pour atteindre 425 897 \$, la Ville de Trois-Pistoles ayant pris la ferme décision de profiter des redevances perçues du secteur éolien pour activer son développement économique.

Enfin, la Ville effectuera des remboursements en capital totalisant 914 688 \$ en 2018 (en hausse de 23 399\$ par rapport à 2017) et elle déboursera 301 465 \$ en frais de financement (en hausse de 83 862 \$), des hausses découlant du financement à court terme des travaux de

réhabilitation des rues Jean-Rioux et Notre-Dame.

Surplus accumulé et dette à long terme

D'un montant de 981 265 \$ qu'il était en fin d'année 2016, le surplus accumulé de la Ville sera haussé de quelque 500 000 \$ au 31 décembre 2017 pour atteindre près de 1 500 000 \$. « Ce qui représente un pourcentage de 21,6 % du budget total de la municipalité », se réjouit d'autant plus le trésorier Steve Rioux du fait que ce pourcentage est supérieur au scénario pourtant idéal pour une municipalité comme Trois-Pistoles, lequel se situe à 20 %. De ce surplus accumulé, la Ville prévoit affecter un montant de 108 522\$ pour l'asphaltage de la rue Notre-Dame Ouest et de la rue Jenkin.

En ce qui a trait à la dette à long terme de la Ville, elle s'établissait à 9 913 600\$ au 31 décembre 2016 et elle sera de 8 979 400\$ au 31 décembre 2017 considérant les remboursements effectués en cours d'année. Si l'on tient compte des portions qui sont à la charge d'autres débiteurs sous forme d'engagements de remboursement, la charge nette qui incombe à la Ville est ramenée à 6 623 737 \$.

Programme triennal d'immobilisations

Pour les années 2018, 2019 et 2020, la Ville projette des investissements en immobilisations de l'ordre des 13 586 500 \$ incluant l'éventuelle réhabilitation de la rue Notre-Dame Ouest qui accapare à elle seule 10 000 000 \$ sur l'enveloppe globale. Outre cet immense dossier, les projections s'établissent à 322 000 \$ pour 2018 dont 42 000 \$ pour de nouveaux aménagements au camping municipal; à 1 702 000 \$ en 2019 dont 250 000 \$ pour des rénovations à la piscine, 300 000\$ pour le remplacement de véhicules incendie et 100 000 \$ pour la phase I des travaux de rafraîchissement de l'hôtel de ville; enfin, à 1 562 500 \$ pour 2020 dont 750 000 \$ pour une autre phase de remplacement de véhicules incendie, 115 000 \$ pour la phase II des travaux à l'hôtel de ville et 50 000 \$ pour des projets d'éclairage au centre-ville.

Des redevances éoliennes axées sur le développement économique

Le maire réélu Jean-Pierre Rioux en a fait l'un de ses engagements les plus fermes à l'horizon 2018 et au-delà : les redevances perçues par la Ville de Trois-Pistoles au chapitre de l'énergie éolienne serviront prioritairement à stimuler le développement économique

du milieu. « Tous les scénarios envisageables seront mis sur la table et sérieusement analysés », nous confie la directrice générale Pascale Rioux. Projet d'hébergement hôtelier, accompagnement d'entrepreneurs-investisseurs, animation événementielle, renouveau touristique,

autant d'axes majeurs qui retiendront l'attention, en plus des résultats de la démarche Rues Principales visant à doter Trois-Pistoles d'un plan d'action marketing. Cet engagement ferme de l'équipe municipale donne le ton à la nouvelle année.



ARÉNA BERTRAND-LEPAGE

Patinage libre:

Vendredi 22 décembre 13h00 à 14h30
Samedi 23 décembre 13h00 à 14h30 ***

****On fête les vacances! Lumières et musiques festives*

FERMÉ les 24, 25 et 26 décembre 2017

Mercredi 27 décembre 15h00 à 16h30
 Jeudi 28 décembre 15h00 à 16h30
 Vendredi 29 décembre 15h00 à 16h30
 Samedi 30 décembre 13h00 à 14h00

FERMÉ les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier 2018

Mercredi 3 janvier 15h00 à 16h30
 Jeudi 4 janvier 15h00 à 16h30
 Vendredi 5 janvier 15h00 à 16h30
 Samedi 6 janvier 13h00 à 14h30
 Dimanche 7 janvier 15h00 à 16h00

104 rue Roy
 Informations : 418 851-2924

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DES BASQUES

Jeudi 21 décembre 14 h 30 à 18 h 30
 Vendredi 22 décembre 08 h 30 à 11 h 00 14 h 30 à 21 h 00
 Samedi 23 décembre 09 h 00 à 12 h 00
 Dimanche 24 décembre 13 h 30 à 15 h 30

FERMÉ les 25 et 26 décembre 2017

Mercredi 27 décembre 08 h 30 à 11 h 00 14 h 30 à 21 h 00
 Jeudi 28 décembre 14 h 30 à 18 h 30
 Vendredi 29 décembre 08 h 30 à 11 h 00 14 h 30 à 21 h 00
 Samedi 30 décembre 09 h 00 à 12 h 00
 Dimanche 31 décembre 13 h 30 à 15 h 30

FERMÉ les 1^{er} et 2 janvier 2018

Retour à l'horaire régulier à compter du 3 janvier 2018

111, rue de l'Aréna
 418 851-4864 poste 2



SPECIAL ÉTUDIANT POUR LES FÊTES!

2 semaines pour 20 \$ ou 1 mois pour 30 \$
 Prenez un abonnement de 3 mois et recevez 1 mois GRATUIT!

Certificat cadeau disponible

AIRE DE JEUX ADRIEN-CÔTÉ (Patinoire extérieure)

Ouverte à tous les jours dès que la température le permet

De 9 h à 22 h (local des patineurs ouvert au Centre culturel selon la température)

Local fermé les 24, 25 et 26 décembre 2018 et les 1^{er}, 2 et 3 janvier 2018 mais la patinoire reste accessible...

Patinage libre (priorité aux patineurs)

Tous les jours 13 h 00 à 14 h 00
 18 h 00 à 19 h 00

Hockey et activités libres : en tout temps en dehors des heures de patinage libre.

Information : 418 851-2924 (aréna)

PISCINE RÉGIONALE DES BASQUES

Horaire des bains libres

Samedi 23 décembre 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 Dimanche 24 décembre 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit

Fermé les 25 et 26 décembre 2017

Mercredi 27 décembre 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 20 h 00 à 21 h 15 Adulte

Vendredi 29 décembre 12 h 00 à 13 h 00 Adulte
 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 19 h 00 à 20 h 30 Familial *Jeu Wibit

Samedi 30 décembre 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 Dimanche 31 décembre 13h30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit

Fermé les 1^{er} et 2 janvier 2018

Mercredi 3 janvier 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 20 h 00 à 21 h 15 Adulte

Vendredi 5 janvier 12 h 00 à 13 h 00 Adulte
 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 19 h 00 à 20 h 30 Familial *Jeu Wibit

Samedi 6 janvier 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 Dimanche 7 janvier 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit

Lundi 8 janvier 13 h 30 à 15 h 00 Familial *Jeu Wibit
 20 h 00 à 21 h 15 Adulte



111 rue de l'Aréna
 418 851-4864 poste 1

SENTIERS DE MARCHÉ, SKI, RAQUETTES AU CAMPING MUNICIPAL

La Pistoloise, c'est une piste de ski de fond (2,5 km) et un sentier de marche (2,5 km) qui sont aménagés séparément sur le terrain du Camping municipal.

Ceux-ci seront en opération dès que la température le permettra et seront accessibles en tout temps. Ils sont tracés mécaniquement.

Coût : Gratuit

Départ : Camping municipal, 100, rue Chanoine-Côté
 Parc de l'aventure basque en Amérique
 66 rue du Parc

Raquettes disponibles sur réservation à l'aréna : 418 851-2924

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANNE-MARIE-D'AMOURS

Vendredi 22 décembre 13h30 à 17h00 18h30 à 20h30
 Vendredi 29 décembre 13h30 à 17h00
 Jeudi 4 janvier 18h30 à 20h30
 Vendredi 5 janvier 13h30 à 17h00 18h30 à 20h30
 Samedi 6 janvier 9h30 à 11h30

Retour à l'horaire régulier à compter du 8 janvier 2018

145 rue de l'Aréna
 Information : 418 851-2374

Pour vous inscrire à la session d'hiver des différentes activités sportives et culturelles : **Guide des loisirs 2017-2018** disponible sur le site internet de

la Ville de Trois-Pistoles sous l'onglet des

Services municipaux / Sports et Loisirs.

www.ville-trois-pistoles.ca
 418-851-1995

Nos meilleurs vœux

Les membres du Conseil municipal ainsi que le personnel de la Ville de Trois-Pistoles tiennent à vous adresser leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. La Ville de Trois-Pistoles

remercie chacun d'entre vous pour la confiance manifestée tout au long de l'année et pour votre collaboration. C'est avec vous que la Ville réalise des projets qui profitent à toute la population et c'est pour

vous qu'elle continuera à travailler en ce sens. Toute l'équipe municipale vous souhaite un Noël de paix et d'amour, un temps des Fêtes rempli de bonheur et une nouvelle année qui comblera vos attentes.

Stationnement de nuit

La Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est strictement interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la municipi-

palité entre 23 h et 7 h et ce, tous les jours de la semaine. Cette interdiction demeure en vigueur jusqu'au 15 avril prochain.

Nous demandons la collaboration de tous et de toutes. La Sûreté du Québec a pour mandat de faire appliquer le règlement.

Consultation publique et sondage à l'appui Trois-Pistoles en voie de se doter d'un solide plan d'action

Il y a eu consultation publique en juin, suivie de la diffusion d'un sondage en ligne et d'une séance de réflexion en octobre. Le constat qui se dégage de ces exercices menés par la Ville de Trois-Pistoles et la SADC sous la gouverne de Rues Principales est éloquent : la quantité et la qualité des données ainsi recueillies démontrent clairement que la population croit en son milieu et entend participer activement à son développement. Tant pour l'agent de développement à la SADC Philippe Veilleux que pour le chargé de projet David Ouellet,

cette démarche visant à doter Trois-Pistoles d'un véritable plan d'action marketing est un succès et donne « du pain sur la planche » pour toute l'année 2018. À lui seul, le sondage mis en ligne a attiré 402 répondants qui se sont exprimés sans faux fuyants sur leur volonté de voir Trois-Pistoles oser des projets innovants et se démarquer à titre de « ville côtière, ville de nature, ville de services ». Des pistes concrètes ont été fournies : animation sur et aux abords du quai, mise en valeur des grèves, du parc de l'église, accueil mieux senti des nouveaux arri-

vants, bonification du positionnement attractif de Trois-Pistoles en regard de la clientèle touristique tout en privilégiant une amélioration constante et tangible de la qualité de vie de ceux et celles qui y résident en permanence.

Des résultats motivants et bien concrets qui meublent la réflexion et qui seront rendus encore plus tangibles en mars prochain alors que sera soumis un plan d'action précis couvrant les cinq ou même les dix prochaines années. Un dossier à suivre de près dès le printemps prochain.

Fêtes des Lumières

Le comité organisateur de la 3^e édition de la Fête des Lumières de Trois-Pistoles dresse un bilan positif de l'événement tenu le 9 décembre dernier. Promu par le comité d'embellissement de Trois-Pistoles, la Ville de Trois-Pistoles et Tourisme les Basques, l'événement a mobilisé plus de 700 participants en provenance de la MRC des Basques, mais également de Rimouski et Rivière-du-Loup.

Animations diverses, illumination de l'église, tours de carriole, marché de Noël, vente de la Cuisine collective Croc-ensemble et porte ouverte du Cercle de Fermières, toutes ces activités ont épaté la foule présente pour l'événement. Merci à tous nos partenaires, organismes, bénévoles et participants pour la réussite de cette 3^e édition de la Fête des Lumières!

FÊTE DE L'HIVER

3 février 2018

**Au camping municipal
de Trois-Pistoles**

À partir de 13 h

**Glissade * ski de fond * raquettes
* course à pied * châteaux de neige ***

Les brèves de l'hôtel de ville

Horaires des Fêtes à l'hôtel de ville : les bureaux administratifs de la Ville seront fermés du 23 décembre au 7 janvier.

Cueillette des arbres de Noël : elle se fera le mercredi 10 janvier. Veuillez déposer vos arbres le long de la voie publique la veille.

Yvan Charrette expose ses œuvres : à la Bibliothèque Anne-Marie D'Amours du 12 janvier au 3 février. Il y aura vernissage le vendredi 12 janvier à 19 h en présence de l'artiste.

Tricot-jasette à la bibliothèque : les 15 et 29 janvier de 13 h 30 à 15 h 30 pour toute personne œuvrant sur un projet en tricot ou au crochet, une occasion rêvée de travailler tout en jasant avec d'autres passionnés de ce savoir-faire ancestral. Aucune inscription nécessaire.

Conférence sur la peinture et l'écri-

ture : avec l'artiste Véronique Rioux le jeudi 25 janvier de 13 h à 16 h à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours. Les thèmes abordés : l'amour, la joie, le bonheur et le plaisir. Les places étant limitées, il faut s'inscrire au comptoir de la bibliothèque ou au 418 851-2374.

Dîner des familles le dimanche 28 janvier : organisé par le Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb et le Secteur pastoral des Basques, à 11 h 30 au Centre colombien de Trois-Pistoles, afin de souligner les familles qui ont fait baptiser leur enfant au cours de la dernière année. Gratuit pour les parents, frères et sœurs du baptisé. Pour les autres participants : 20 \$ par adulte, 8 \$ pour les 6 à 12 ans, gratuit pour les 0 à 5 ans. Réservez avant le 5 janvier auprès de Ruth Côté au 418 851-1049 ou Aubin Rioux au 418 516-9488.

Heure du conte Saint-Valentin : avec Marie-Libellule le 9 février à 18 h 30 à la bibliothèque. Port du pyjama recommandé. Inscription au comptoir de la bibliothèque ou au 418 851-2374.

Spectacle musical du CAPAB : le 9 février, au Caveau des Trois-Pistoles, à 20 h. Spectacle VIP avec le trio de Ghislain Lavoie, Guillaume C. Philibert et Yves Philibert. Seulement 100 billets disponibles au coût de 15 \$ au 418 851-4040 ou www.lecapab.com.

Journée gratuite au Parc du Mont Saint-Mathieu : les résidents de la ville de Trois-Pistoles pourront profiter de leur journée gratuite au Parc du Mont Saint-Mathieu le **dimanche 18 mars**. Les coupons de participation seront disponibles du 12 février au 16 mars auprès de Nathalie Allaire à l'hôtel de ville sur présentation d'une carte d'identité confirmant votre adresse de résidence.